

LA MAITRISE DE L'ENERGIE DANS L'ECLAIRAGE PUBLIC

SITUATION et ENJEUX pour éclairer juste



Pas un, mais des éclairages publics

- Eclairage des voies : routières, cyclables, piétonnes, ...
- Feux de trafic routier
- Illuminations permanentes de bâtiments / monuments
- Illuminations festives (fin d'année)
- Eclairage urbain très différent du rural



Eclairer juste ...le nécessaire

Quelques chiffres (nationaux)



- 47% des consommations d'électricité des communes, 18% toutes énergies confondues
- 37% des factures électriques des communes
- Consommation en croissance :

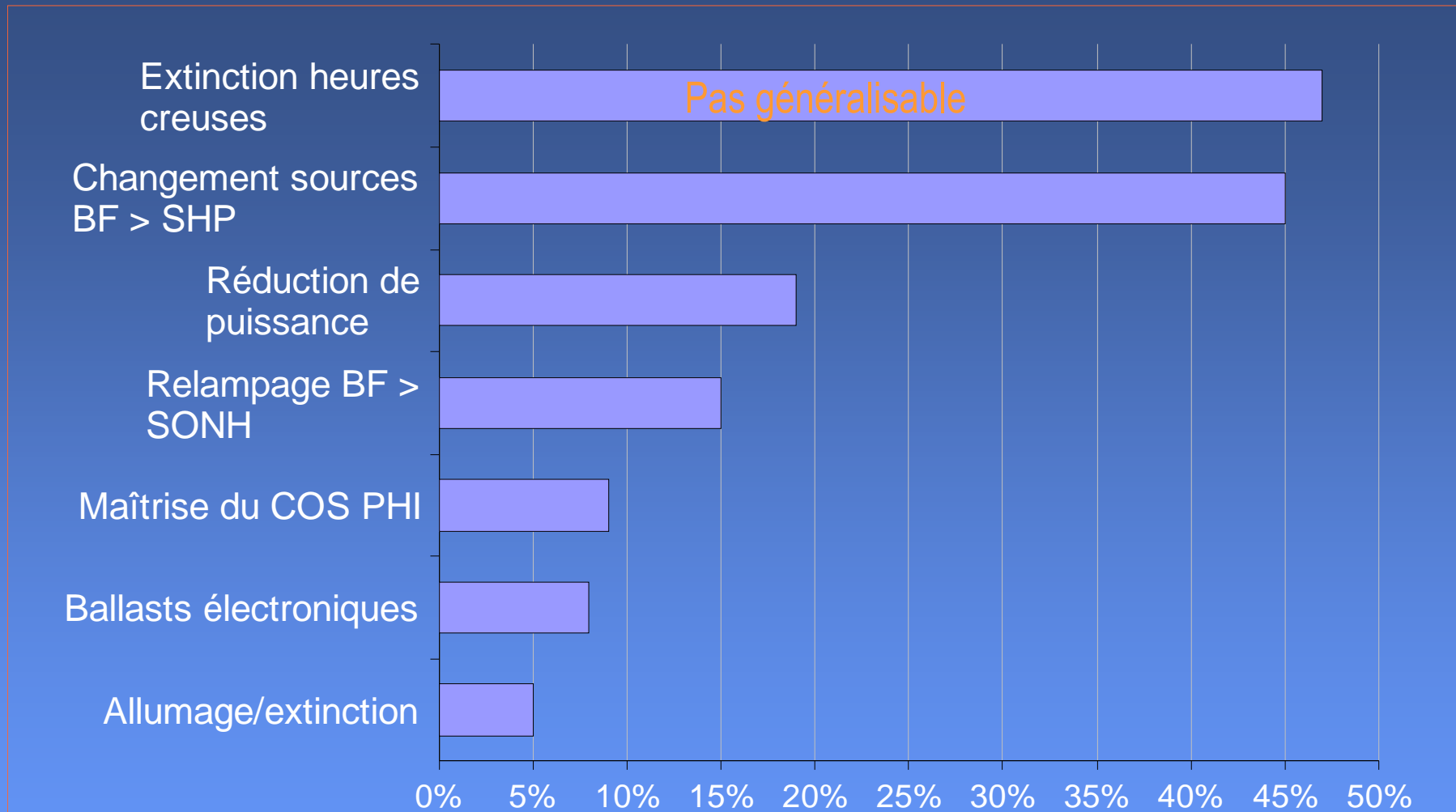
70 kWh/hab.an en 1990, **91 en 2000, 105 aujourd'hui ?**

- 1/2 du parc est très énergivore : 40% des luminaires ont plus de 25 ans, 30% de lampes à vapeur de mercure
- Différences urbain/rural :

	URBAIN	RURAL
Pt lum/km voie éclairée	50	19
Nb heures éclairage/an	3900	2600

670 000 tonnes de CO₂/an
300 tonnes déchets nucléaires/an
du mercure (de 18 à 42 mg/ lampe)

Potentiel de réduction de consommation



Gains de 30%, avec temps de retour d'environ 5 ans
Gains de 50%, avec temps de retour d'environ 8 -10 ans

Actions à mettre en oeuvre

- Réalisation d'un diagnostic éclairage public
- Mettre en place un tableau de bord de suivi
- Maintenance préventive
- Remplacements par des lampes performantes
- Mise en place de systèmes de commande dynamique
- Adéquation besoins / équipements
- Achats d'électricité « verte »
- Enquêtes besoins / satisfaction des usagers
- Abaissement de puissance, voire extinction de quartiers

Soutien ponctuel de l'ADEME

Mesure issue de la table ronde 'Efficacité énergétique'

Objectif : accélérer la rénovation du parc, anticiper la réglementation (avril 2015), réduire les nuisances lumineuses

- Pour les communes de moins de 2000 habitants
- Maximum de 50 points lumineux / commune (éclairage fonctionnel des voies ou espaces publics)

Réduction consommations	Forfait /point
Facteur 2	360 € HT

Dossier
< 31/05/12

Réduction consommations	Taux d'aide	Plafond / point
Facteur 3	40%	1 600 € HT
Facteur 4	50%	3 000 € HT

Dossier
< 08/09/12